|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Groupe Eolien de la conférence bretonne de la transition énergétique***  ***Binôme # 4*** | | ***« Acteurs clefs / leviers » auditionné***  ***Thème(s) dans le(s)quels le groupe identifie la structure comme levier : 1***  ***Nom de structure : ENEDIS***  ***Nom(s) des (de la) personne(s) : N.Moyne, I.Saillard, S.Broch***  ***Fonction au sein de la structure : dirigeants***  ***Date : 27 /06 / 2017*** |
| **Questions générales transversales pour valider et/ou compléter la mise à jour du contexte (freins/leviers)** | | |
| **Q1** | *Un des freins au développement éolien identifié est la fin de l’OA (et le passage au dispositif d’appel d’offres). Les nouvelles technologies, gammes de puissance et services énergétiques, tout comme l’édifice de nouveaux types de marchés de l’énergie, sont toutefois susceptibles de constituer des leviers pour une économie durable pour l’éolien. Selon vous, quelles sont les clefs de réussite de la sortie totale de l’OA et comment fonctionneraient ces nouveaux modèles, ces nouveaux marchés (de flexibilité ? non régulé ?...).*  Réponse **: vu d’Enedis un des facteurs de développement éolien peut être la contribution à la gestion active du réseau : contribution à l’équilibre P=C local, réglage des tensions, flexibilités permettant de placer des travaux réseau p.ex. Même s’il ne faut pas les surestimer ces services rendus aux gestionnaires de réseau dans un cadre contractuel clair et contre rémunération peuvent apporter aux sites éoliens un complément de recette et également une légitimité nouvelle.** | |
| **Q2** | *En matière de raccordement quels sont les freins et les leviers que vous constatez ? (d’ordre technique, environnemental, financier, réglementaire , planification, etc..)*  Réponse :   * **Les principales contraintes qui pèsent à la fois sur les couts et sur les délais du raccordement concernent l'obtention des autorisations administratives (art. 323 notamment) et des autorisations de passage (conventions) pour nos ouvrages de raccordement et le respect de la réglementation. De plus, la réglementation tend à se complexifier de plus en plus.** | |
| **Q3** | *Selon vous si vous deviez choisir un frein à lever prioritairement lequel serait-ce ?*  Réponse : **Viser un assouplissement et une simplification de la réglementation.** | |
| **Réactions par rapport aux actions d’ores et déjà identifiés par le groupe éolien** | | |
| **Q4** | *Pour produire économiquement de l’énergie éolienne, le groupe identifie notamment les actions suivantes qui constitueront la feuille de route bretonne 2030 de l’éolien : Développer des nouveaux marchés coopératifs locaux ; Identifier/quantifier les externalités positives de l’éolien ; Mettre en place des formations pour les acteurs locaux (dont élus des EPCI) ; Favoriser la participation financière des collectivités dans les projets. Qu’en pensez-vous ? quelles autres actions peuvent, selon vous, améliorer le développement de l’éolien ?*  Réponse : **Nous ne comprenons pas vraiment cette question : le facteur primordial de rentabilité de la production éolienne réside dans le rapport entre le coût de production (influencé principalement par la technique et le choix des sites) et le prix de vente (influencé par les règlementations et les marchés) et non dans les modes de financement des projets…** | |
| **Q5** | *En matière d’acceptabilité collective, de conciliation des usages (environnement, paysage etc..) et d’enjeux techniques : existe-t-il des moyens au sein de votre structure pour prendre en compte ces enjeux ? et améliorer le succès du projet au niveau local ? (concertation locale ?)*  Réponse : **pour ce qui nous concerne nous pouvons contribuer à améliorer la concertation autour des projets éoliens en menant (ou en contribuant à) des actions de pédagogie et d’information sur le raccordement et sur l’intégration de l’électricité d’origine renouvelable dans le système électrique français, ainsi que sur les innovations dans ces domaines.** | |
| **Q6** | *Selon vous si vous deviez proposer une action à mettre en œuvre prioritairement laquelle serait-ce ?*  Réponse : ?? | |
| **Projection de la place et de l’engagement de la structure auditionnée dans le future pour un éolien raisonné** | | |
| **Q7** | *Quels types de relations faudrait-il améliorer/mettre en place dans les échanges entre les différents acteurs/parties prenantes d’un projet éolien (communes, opérateurs, services de l’Etat, habitants) afin que celui soit un succès ? et à ce titre, quel pourrait être votre rôle ?*  Réponse : ?? | |
| **Q8** | *Seriez-vous d’accord pour apparaitre comme acteur d’une action dans la feuille de route, si oui, laquelle, comment, quand et sous quelles conditions ?*  Réponse : **Expérimentation des solutions innovantes en matière de gestion des ENR sur le réseau : régulation de tension (Q = F(U)) et Offres de Raccordements Innovants p.ex.** | |
| **Q9** | *Autres questions libres*  Réponse : | |